



**12<sup>e</sup> Séminaire**

# de l'étude nationale des coûts

De la juste rémunération  
des prestations hospitalières



**2008**

**Angers**

**2 et 3 décembre**  
Centre de congrès





## «ENC<sup>2</sup> - De la juste rémunération des prestations hospitalières »

Angers les 2 & 3 décembre 2008

Centre des congrès



### CONDITIONS GENERALES

#### PARTICIPATION AU SEMINAIRE

L'inscription au séminaire donne droit aux prestations suivantes :

- L'accès aux conférences
- Les documents du congrès
- Les déjeuners.

#### TARIFS

Le montant des droits d'inscription non soumis à TVA est le suivant :

**260 €** - Etablissements de santé et médico-sociaux

**600 €** - Autres

**Numéro d'agrément** : 11752547675

#### MODALITES D'INSCRIPTION

Les personnes désireuses de s'inscrire doivent remplir le bulletin d'inscription figurant dans ce document (un seul bulletin par personne ; ce bulletin peut être photocopié si besoin) et l'adresser à la :

**Fédération Hospitalière de France**

**1bis rue Cabanis - 75 993 Paris cedex 14**

**Tel : 01 44 06 84 44 - Fax : 01 44 06 84 45 - Email : [k.rambach@fhf.fr](mailto:k.rambach@fhf.fr)**

Tout bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement correspondant, **à l'ordre de la Fédération Hospitalière de France**, ce paiement pouvant être effectué soit par chèque soit par virement bancaire ou postal à réception de la facture.

#### CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation d'inscription reçue **avant le vendredi 24 octobre 2008** et spécifiée par écrit donnera lieu au remboursement, à l'issue de la manifestation, des sommes versées, déduction faite d'un montant forfaitaire de 100€ pour frais de dossier.

Pour toute annulation intervenant **après cette date**, les sommes dues restent acquises aux organisateurs.

#### INSCRIPTION AU DINER DE GALA

Un dîner de gala sera servi le **mardi 2 décembre** aux Greniers Saint Jean.

Pour une bonne organisation, les inscriptions sont à régler par chèque séparé, libellé à l'ordre de la Fédération Hospitalière de France, et à adresser conjointement au dossier d'inscription (participation : 35 €).

Toute annulation d'inscription reçue **avant le 15 novembre 2008** et spécifiée par écrit donnera lieu à un remboursement. Pour toute annulation intervenant **après cette date**, la somme versée restera acquise aux organisateurs.

#### RESERVATIONS HOTELIERES

Le centre des congrès d'Angers se tient à votre disposition pour votre réservation d'hôtel : remplir et retourner le formulaire (page 8) **avant le 7 novembre 2008**, par mail, par fax ou par courrier. Au delà de cette date, la disponibilité ainsi que les tarifs négociés ne seront plus garantis.

Pour plus d'informations, **voir page 8**.

#### TRANSPORTS

**Par rails** : réduction jusqu'à 20% sur les tarifs SNCF

#### ACCUEIL - BADGES

A leur arrivée sur le lieu de la manifestation, les participants inscrits pourront retirer à l'accueil leur badge et les documents du séminaire, sur présentation du certificat d'inscription adressé par la Fédération Hospitalière de France suite à l'envoi de leur bulletin d'inscription.

Les informations concernant le 12<sup>ème</sup> séminaire ENC  
seront consultables sur le site internet de la FHF

<http://www.fhf.fr>



« ENC<sup>2</sup> - De la juste rémunération des prestations hospitalières »

Angers les 2 & 3 décembre 2008

Centre des congrès



## PROGRAMME

Mardi 2 décembre

8h - 17h30

### MATIN

**8h Ouverture des portes**

**9h - 9h30 Accueil - Introduction**

- ✓ Mme Rose-Marie VERON, *Adjointe au Maire à l'Action Sociale, à la Santé et au Handicap d'Angers*
- ✓ Mr Yvonnick MORICE, *Directeur Général du CHU d'Angers*
- ✓ Mr Gérard VINCENT, *Délégué Général de la Fédération Hospitalière de France, Paris*

**9h30 - 11h Table ronde n°1** sur le thème « De la juste rémunération des prestations hospitalières : du coût au tarif »

**Modérateur** : Mr Jean-Claude MOISDON, *Directeur de recherche, Ecole des Mines de Paris*

**Intervenants** :

- ✓ Mr Alain VASSELLE, *Sénateur de l'Oise*
- ✓ Mme Martine AOUSTIN, *Mission T2A*
- ✓ Mr Dominique COUDREAU, *Conseiller du Président de la Générale de Santé*
- ✓ Mr Gérard VINCENT, *Délégué Général de la FHF*
- ✓ Mr Francis FELLINGER, *Président de la Conférence des Présidents de CME de CH*

**11h - 11h30 Pause**

**11h30 - 13h Communications**

**Modérateurs** : Fabienne SEGURET, *DIM du CHU de Montpellier* et Patrick SIX, *DIM du CHU d'Angers*

- **Garantir la qualité des soins dans le contexte de la tarification à l'activité**
  - par Mlle Cécile GRELOU, *Responsable qualité du CH de Tulle*

➤ Pilotage médico-économique et utilisation des coûts pour la gestion des établissements de santé (1<sup>ère</sup> partie)

- "La chimiothérapie intra artérielle hépatique : Est-ce une technique valorisée à son juste prix?", par Samir BOUAM, *Département de santé publique, Unité MSI du CHU Paul Brousse de Villejuif*
- "Impact et rôle du calcul du coût des dysfonctionnements dans le processus de conduite du changement organisationnel à l'hôpital : le cas d'un service d'imagerie médicale d'un CLCC", par Thierry NOBRE, *Directeur du CESAG, EM Strasbourg Université Robert Schuman, Strasbourg*
- "L'équilibre est impossible pour les séjours longs", par Gilles LAUNAY, *Secrétaire Général du CHU de Montpellier*

**13h - 14h30 Pause déjeuner**

**APRES-MIDI**

**14h30 - 16h Table ronde n°2** sur le thème « Convergence entre le secteur public et le secteur privé : comment financer le non mesuré ? »

Modérateur : Mr Yvonnick MORICE, *Directeur Général du CHU d'Angers*

Intervenants :

- ✓ Mme Marie-Christine CLOSON, *Ecole de la Santé Publique, Bruxelles*
- ✓ Mme Annie PODEUR, *Directrice de la DHOS*
- ✓ Mr Dominique MAIGNE, *Délégué Général de la FNCLCC*
- ✓ Mr Philippe BURNEL, *Délégué Général de la FHP*
- ✓ M. Yves-Jean DUPUIS, *Directeur Général de la FEHAP*
- ✓ M. Gérard VINCENT, *Délégué Général de la FHF*

**16h - 16h30 Pause**

**16h30 - 17h30 Communications**

Modérateurs : Gabriel NISAND, *DIM du CHU de Strasbourg* et Eliane TOUSSAINT, *DHOS*

➤ Pilotage médico-économique et utilisation des coûts pour la gestion des établissements de santé (2<sup>ème</sup> partie)

- "Les CREA pour les pôles médico-techniques et logistiques", par Philippe PEYRET, *Enseignant en gestion hospitalière, EHESP, Rennes*
- "L'utilisation des outils de pilotage médico-économiques dans l'élaboration et le suivi d'un plan de retour à l'équilibre", par Céline LAGRAIS, *Directrice des affaires financières et du contrôle de gestion du CH du Mans*
- "Les filières internes de production de soins, outil de pilotage médico-économique", par Patrick EXPERT et Pascal RIVIERE, *CNEH, Paris*

**17h30 Fin de la journée**

### 8h30 Ouverture des portes

### 9h - 10h15 Communications de l'ATIH

**Modérateurs :** Bernard GARRIGUES, *DIM du CH d'Aix en Provence* et Laurent RENAUT, *Directeur du système d'information et de l'analyse de gestion du CHU d'Angers*

- Eclairer le point de vue du décideur par Mr Housseyni HOLLA, *Adjoint à la Directrice de l'ATIH, Paris*
- Actualités : dernières évolutions de la V11, de la technique statistique à l'expertise médicale par Mme Marion MENDELSON, *Chef du service « Classification et information médicale » de l'ATIH, Paris*
- ENCC, résultats et comparaisons avec l'ENC par Mr Pascal ARDILLY, *Chef du service valorisation et synthèse de l'ATIH, Paris*

### 10h15 - 10h30 Quelques résultats tirés des bases groupées en v11

- par Stéphane FINKEL, *Statisticien, ARH PACA, Marseille*

### 10h30 - 11h Pause

### 11h - 11h30 Conférence sur le thème « Ethique et Tarification à l'Activité »

Pr. Sadek BELOUCIF, *Service d'Anesthésie-Réanimation, CH Avicenne de Bobigny, AP-HP*

### 11h30 - 13h Communications

**Modérateurs :** Stéphane FINKEL, *Statisticien, ARH PACA, Marseille* et Yves GAUBERT, *Adjoint au Délégué Général de la FHF, Paris*

#### ➤ Productivité et indicateurs de performance

- "Quelles pistes pour améliorer la performance ?", par Gabriel NISAND, *DIM du CHU de Strasbourg* et Marc PENAUD, *Directeur des Finances du CHU de Strasbourg*
- "Bien gérer ses référentiels de données : un enjeu pour mieux piloter la performance de son établissement", par Sandrine CHIPOT, *Chef de projet, GMSIH, Paris*
- "La performance des services d'hospitalisation de semaine et Base d'Angers", par Laurent RENAUT, *Directeur du système d'information et de l'analyse de gestion du CHU d'Angers*

- "Le pôle de biologie au cœur de la performance", par Jean-Claude CAZENAVE, *Directeur du contrôle de gestion du CHU de Bordeaux*
- "Outil de gestion et d'optimisation de la performance aux blocs opératoires", par Georges HUCHARD, *Directeur des systèmes d'information du CH de Roubaix*

**13h Clôture du séminaire suivie par un buffet**



## «ENC et pilotage médico-économique »

Angers les 2 & 3 décembre 2008

Centre des congrès



**Bulletin d'inscription**  
**à remplir lisiblement et à retourner avant le 15 novembre 2008**  
**à la Fédération Hospitalière de France**  
**1bis rue Cabanis 75993 Paris CEDEX 14**

M                       Mme                       Melle

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Fonction :** .....

**Etablissement :** .....

**Code Postal :** .....      **Ville :** .....

**Tel professionnel (*impératif*) :** .....

**E-mail (*impératif*) :** .....

### CONDITIONS TARIFAIRES

Formation non soumise à la TVA (déjeuners inclus)

- 260 € - Etablissements de santé et médico-sociaux
- 600 € - Autres

### INSCRIPTION AU SEMINAIRE

**Je demande mon inscription :**

- au séminaire
- je souhaite recevoir 1 fichet de réduction SNCF

### MODALITES DE REGLEMENT

- Paiement joint
- A facturer à l'établissement
- Autres organismes

Les paiements joints par chèque bancaire ou postal sont à libeller à l'ordre de la **Fédération Hospitalière de France**.

### ADRESSE DE FACTURATION

**Etablissement :** .....

**Service :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** .....      **Ville :** .....

### INSCRIPTION AU DINER DE GALA DU MARDI 3 DECEMBRE

- Je demande mon inscription au dîner de gala

Je joins un chèque de 35 € libellé à l'ordre de la Fédération Hospitalière de France.

Bon pour accord du chef d'établissement

Date et signature du congressiste



# Bulletin de réservation hôtelière

## 12<sup>ème</sup> Séminaire de l'étude nationale des coûts Angers, 2 et 3 décembre 2008

### Réservation possible jusqu'au 7 novembre 2008

Bulletin à retourner au CENTRE DE CONGRES D'ANGERS - 33 Boulevard Carnot - 49100 ANGERS  
par fax : +33.(0)2.41.96.32.33 ou email : [centrale-hebergement@angers-expo-congres.com](mailto:centrale-hebergement@angers-expo-congres.com)

### COORDONNEES (1 bulletin par chambre réservée)

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom..... Prénom .....

Etablissement ou société : .....

adresse .....

code postal ..... Ville .....

email .....

tel ..... tax .....

### RESERVATION D'HOTEL

Catégorie d'hôtel	Votre choix *	Tarifs 2008 par chambre / par nuit Petit-déjeuner non compris		Frais de réservation	Montant des arrhes à verser
		Chambre individuelle	chambre twin ou double		
3 ★★★	<input type="checkbox"/>	de 100 € à 140 €	de 110 € à 150 €	5 € TTC	100 €
2 ★★	<input type="checkbox"/>	de 55 € à 90 €	de 60 € à 90 €	5 € TTC	55 €

- Choix des nuit(s) \* :  du lundi 1<sup>er</sup> au mardi 2 décembre  du mardi 2 au mercredi 3 décembre
- Réservation d'une chambre pour :  1 personne  2 personnes
- Type de chambre \* :  Chambre individuelle  Chambre twin (2 lits)  Chambre double (lit 2 personnes)
- Moyen de transport \* :  Voiture  Train (\* merci de cocher les cases correspondantes à votre choix)

### GARANTIE BANCAIRE

AUCUNE RESERVATION NE SERA ACCEPTEE SANS LE PAIEMENT DES ARRHEES & DES FRAIS DE RESERVATION

par chèque à l'ordre de : Angers Expo Congrès

CB   Visa   Eurocard / Mastercard 

Nom \_\_\_\_\_

Numéro de carte de crédit \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_ 2 0 0 \_\_\_\_\_

Cryptogramme \_\_\_\_\_

Date & Signature :

### CONDITIONS GENERALES

Toute demande de réservation devra être effectuée au plus tard le 7 novembre obligatoirement accompagnée d'un n° de carte bancaire. Dès réception de votre demande, la confirmation de votre réservation, les conditions générales de vente et le plan de la ville d'Angers vous seront adressés par email.

Merci d'avertir la centrale de toute modification de séjour : [centrale-hebergement@angers-expo-congres.com](mailto:centrale-hebergement@angers-expo-congres.com)